

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la société de Tir de l'ARNON du jeudi 21 février 2019

La réunion est présidée par Florence Arn, Président.

Début de la réunion à 19:45 heures.

**Présences :** 19 membres  
**Excusés :** 4 membres  
**Majorité de votation :** 10 membres

**Présents :**

Dimitri Cand	DC	Vice-Président
Olivier Erne	OE	Membre adjoint du comité
René Denervaud	RD	Secrétaire
Jean-Claude Villard	JCV	
Alec Michaud	AM	
Jocelyne Derivaz	JD	
Alex Favre	AF	
François Maccaud	FM	
Thomas Gibey	TG	
André Guex	AG	
José Roldao	JR	
Claude Amiet	CA	
Dimitri Cand	DC	
Olivier Reymond	OR	
Eric Bedelec	EB	
Marc Arn	MA	
Porchet Michel	PM	
Christian Duvoisin	CD	
Jocelyn Dérivaz	JD	

**Invités :** Commune de Fiez, représentée par M. Didier Fardel  
Commune de Giez, excusée  
Commune de Grandson, représentée par M. Willer

**Excusés :** Porchet Michel  
Arjaillet Louis-Paul  
Christian Villiger

Laurent Villiger  
Arn Florence  
Daniel Reguin

## **1 - Ouverture de l'Assemblée générale - Liste de présences**

La Présidente, Florence Arn ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres ainsi qu'aux invités et en les remerciant pour leur présence.

Elle signale que la liste des présences circule au sein de l'assemblée et présente l'ordre du jour :

- 1 Ouverture de l'Assemblée générale - Liste de présences
- 2 Acceptation du PV de 2018
- 3 Évocation de membre décédé
- 4 Communication du comité
- 5 Rapport du Président
- 6 Rapport du Caissier
- 7 Rapport des vérificateurs
- 8 Rapport du responsable des tirs et formation
- 9 Admissions, démissions, radiations
- 10 Renouvellement du Comité
- 11 Nomination des vérificateurs
- 12 Cotisations 2020
- 13 Programme des tirs 2019
- 14 Propositions individuelles et divers

Y-a-t-il des modifications à apporter à l'ordre du jour ?

Oui : Au point 7, il faut rajouter au rapport des vérificateurs de compte, l'acceptation de ceux-ci.

## **2. Acceptation du PV de 2018**

---

Vous avez reçu par courrier les trois PV des dernières AG. Acceptez-vous ces Procès-verbaux (PV) ?

**Oui (unanime)**

### 3. Évocation de membre décédé

---

- A ma connaissance il n'y a pas eu de membre décédé durant l'année écoulée. Si toutefois quelqu'un apprend le décès d'un de nos membres ou d'un membre de leurs familles, je vous prie d'en avvertir au plus vite le comité. Merci d'avance.

- **Aucun**

### 4. Communication du comité

Le vice-président revient sur les dernières années difficiles. Mais le comité reste confiant sur la suite de notre société. Remerciement du vice-président aux communes.

Arn Marc fait remarquer que personne dans le comité ne s'occupe des tirs extérieurs et précise que l'organisation de ceux-ci se fait par eux-mêmes. Monsieur Arn aimerait incorporer plus de tireur pour les tirs extérieurs.

### 5. Rapport du Président

---

La Présidente ayant dû nous quitter en cours d'assemblée pour cause d'urgence professionnelle, c'est au vice-président de lire le rapport annuel. Celui-ci revient notamment sur le bon nombre de tireurs militaires.

### 6. Rapport du caissier

---

Olivier Reymond prend la parole et annonce qu'aucun compte n'a pu être mis en place pour plusieurs raisons, notamment la santé de notre caissier. Seul des pièces comptables peuvent être présentées.

**Les comptes au 12.02.18 se présentent comme suit :**

<b>Argent en caisse :</b>	<u>CHF 650.00</u>
<b>Compte privé Raiffeisen :</b>	<u>CHF 10'747.67</u>
<b>Compte épargne Raiffeisen :</b>	<u>CHF 2673.09</u>
<b>Carte couronnes :</b>	<u>CHF 331.00</u>

Le résultat de l'exercice 2018 correspond ainsi à une augmentation de fortune de 6'062.21 CHF. Le total du bilan au 31.12.2018 s'élève à 20'102.2 CHF.

Le remboursement des communes a été effectué en doublant la somme due.

- CHF 1'000 à la commune Grandson
- CHF 500 à la commune Fiez
- CHF 500 à la commune Giez

## 7. Rapport des vérificateurs

---

Vérificateurs : Olivier Reymond et Jocelyne Dérivaz

Les comptes ont été vérifiés le 17 février 2019 au stand de Fiez en confiance du Caissier.

Olivier Reymond rapporte les propos de M. Villiger. Celui-ci indique qu'il n'a pas pu faire de comptes, car les stocks de boissons et de munitions n'auraient pas été tenus correctement. Les pièces comptables, elles, sont toutes présentes et ont pu être présentées aux vérificateurs. Il demande donc d'accepter seulement le bilan des comptes.

Monsieur Christian Duvoisin pense qu'il est inadmissible de ne pas avoir de compte annuel à présenter durant l'assemblée.

Monsieur Denervaud, fait remarquer que monsieur Villiger fait un travail remarquable, et nous le remercions pour ceci. Il demande si quelqu'un peut avoir une liste des parts sociale qui ont été établies durant les dernières années.

Monsieur Fardel propose de faire accepter les comptes de 2018 et 2019 à l'assemblée de 2020 afin que ceux-ci soient acceptés cette fois de manière claire et officielle.

Les comptes de 2018 seront acceptés à l'assemblée de 2020

-18 accords

-1 abstentions

-Pas d'avis contraire

### **La proposition est acceptée**

Les représentants des communes de Fiez et Grandson quittent l'assemblée générale.

## 8. Responsable des tirs et formations

---

Il n'y a pas de rapport sur ce point, le comité ne disposant pas de responsable à ce poste.

## 9. Admissions, démissions, radiations

---

Admissions : aucune

Démissions : aucune

Radiations : aucune

## 10. Renouvellement du comité

Olivier Reymond postule au poste de secrétaire.

L'assemblée propose de former un comité à 7 personnes.

Olivier Reymond élu à l'unanimité au poste de caissier.

Marc Arn élu à l'unanimité au poste de responsable technique.

### Comité actuel :

Arn Florence :	Présidente
Dernervaud René :	Secrétaire
Dimitri :	Vice-président
Villiger Christian :	Caissier
Olivier Erne :	Membre adjoint

### Comité pour 209 :

Florence Arn	Présidente
Olivier Reymond	Secrétaire
Dimitri Cand	Vice-président
Chrisitan Villiger	Caissier
Denervaud René	Membre adjoint
Olivier Erne	Membre adjoint
Marc Arn	Responsable technique

## 11. Nomination des vérificateurs

---

Fabien Zellweger : Premier vérificateur

Jocelyne Derivaz: Second vérificateur

Thomas Gibey : Suppléant

## 12. Cotisations 2019

---

Pour les tireurs de catégorie A, la proposition d'augmenter de 78 à 86 chf leur cotisation est soulevé par Olivier Reymond.

6 accords

4 refus

4 abstentions

**La proposition est acceptée.**

Pour les tireurs militaire et tireur du tir en campagne, la proposition d'augmenté de 10 à 20 chf la cotisation est proposée.

10 accords

4 refus

2 absentions

**La proposition est acceptée**

Proposition de faire payer les jeunes juniors pour leurs premières années de tir.

3 accords

11 refus

1 abstentions

**La proposition est refusée**

**13. Programme des tirs 2019**

---

Le vice-président propose de faire une liste de présence à afficher au stand où il sera possible de s'inscrire pour les tirs de l'année. Dimitri Cand rappelle qu'il est important pour faire vivre cette société de venir et de s'engager pour travailler durant les tirs.

**14. Propositions du comité, individuelles et divers**

---

Monsieur Jean-Claude Villard fait remarquer qu'il souhaite un détail des factures lors de l'envoi des cotisations.

Il demande aussi si les feuilles de stand ont été transmises afin de recevoir les cartes couronnes des tirs de l'année précédant.

Monsieur Amiet revient sur le loto. Il fait remarquer que des personnes externes à la société ont dû venir pour avoir un effectif suffisant durant la soirée. La fréquentation du loto de 2018 a été normale. Le bénéfice pour cette année représente 1564.20 CHF.

4 locations de la buvette ont été faites depuis le mois de novembre 2018.

André Guex revient sur le camion cuisine qu'il stock depuis quelque temps dans son entreprise. Elle doit être transportée avant fin mars car André Guex doit libérer la place. Marc Arn propose de récupérer le piano et de mettre le reste du camion à la ferraille. Il est **accepté à l'unanimité** de garder le piano et de mettre le camion à la ferraille

Fin de la réunion à 21:12 heures.

Le vice-président de séance

La secrétaire de séance

Dimitri Cand

Olivier Erne

Fiez, le 21 février 2019

La présidente  
Florence Arn

Le secrétaire  
René Denervaud

Le caissier  
Christian Villiger